

DOCUMENT A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE DEBUT DE LA SESSION

Contact : Sabrina RAMIRO, Chargée de formation
Tél : +33 (0)2 38 64 37 91

Afin de saisir votre future facture et qu'il n'y ait pas de rejet, merci de compléter le tableau ci-dessous et de nous le renvoyer impérativement avant le début de la session, accompagné le cas échéant, de l'accord de prise en charge de votre financeur :

- soit par mail, à l'adresse : brgmformation@brgm.fr
- soit par courrier à l'attention de BRGM Formation - BP 36009 - 45060 Orléans Cedex 2

Code formation					
Nom du (des) participant(s)					
Raison Sociale					
Prise en charge financière de la formation ⁽¹⁾ <i>Fournir impérativement l'accord de prise en charge par le financeur.</i>	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td align="center">OUI*</td> <td align="center">NON</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> </table> <p>* Financeur :</p> <input style="width: 100%;" type="text"/>	OUI*	NON		
OUI*	NON				
Adresse de facturation					
Numéro du bon de commande (ou n° d'engagement juridique)					
Numéro de SIRET					
Identifiant Chorus Identifiant CHORUS du BRGM : 582 056 149 000120					
Code service ou code service exécutant <i>Champ à renseigner uniquement pour les agences publiques, collectivités, établissements publics, ministères, ou syndicats de communes.</i>					

(1) Si vous bénéficiez d'un financement (OPCO...), vous pouvez faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation.

Si le dossier de prise en charge de l'organisme financeur ne parvient pas à BRGM FORMATION avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client. Si l'organisme financeur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au client.